****

**Caisse Primaire d’Assurance Maladie**

**Cadre de Réponse Technique**

**Maitrise d’œuvre pour la réorganisation du siège de la CPAM de CARCASSONNE**

**MARCHÉ N°2025-031**

**Organisme :**

**Caisse Primaire d’Assurance Maladie de l’Aude**

2 allée de Bezons

11 017 Carcassonne

N° SIRET : 775 783 723 00015

**IMPORTANT :**

* Ce document à valeur contractuelle doit être obligatoirement et intégralement rempli par les candidats, selon le plan ci-après.
* La présentation est libre mais le plan **ne peut pas** être modifié.

**Afin de pouvoir apprécier la valeur technique de leur offre, les candidats fourniront les renseignements demandés ci-après :**

**VALEUR TECHNIQUE (60 %) :**

1. **Organisation, composition, qualification et références de l’équipe de maîtrise d’œuvre dédiée au marché (sur 25 POINTS) :**

Le candidat devra présenter l’organisation et la composition de l’équipe dédiée au marché. Il complétera notamment **le tableau fourni en annexe** relatif au détail de l’intervention de chaque intervenant pendant les différentes étapes du projet.

Il indiquera **pour chacun des intervenants** dévolus à l’opération :

* La description de ses missions/rôles pendant les différentes étapes du projet
* Ses références et ses expériences personnelles significatives similaires au présent marché en détaillant les missions réalisées
* Ses qualifications :
  + Un CV avec précision des diplômes, des expériences et des compétences est à fournir pour chaque intervenant.
  + Les différentes certifications et qualifications.

Il n’est donc pas attendu du candidat qu’il fournisse son effectif global ou un organigramme de la société, mais qu’il précise les effectifs qui seront dédiés au présent marché.

1. **Organisation pendant la phase étude, des moyens, du suivi, des réunions (chantiers, études) (sur 15 points) :**
2. **Interprétation des enjeux programmatiques,** **stratégiques et techniques de l’opération envisagée** **tel que travaux en site occupé,** **rénovation thermique, et création de plancher (sur 10 points) :**
3. **Description des solutions techniques et options prises en faveur de la qualité environnementale et de l’optimisation de la future exploitation – maintenance (sur 5 points) :**
4. **Proposition de phasage et planning (sur 5 POINTS) :**

Le candidat devra proposer un planning complet par phase conforme aux exigences du DCE.